



DÉPARTEMENT DE L'AIN
CANTON DE VILLARS LES DOMBES
COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE CORCY

Date de convocation du conseil municipal : 12 mai 2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 mai 2026

D2026-54 : Approbation CFU – Budget annexe « Assainissement » 2025

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai, le conseil municipal de la commune de SAINT ANDRE DE CORCY, régulièrement convoqué et réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie SCHAEFER, 1^{ère} adjointe

NOM - Prénom	PRESENT	ABSENT	NOM - Prénom	PRESENT	ABSENT
ANDRES Catherine	x		GUIGNARD Claudy	x	
BARON Nadine	x		LACROIX Monique	x	
BIANCHETTI Jérôme	x		LEFEVER Claude		X
CLAVAIROLY Marie-Jeanne	x		LOREAU Ludovic		x
CORDIER Alain	x		MATHIEU Fabrice	x	
DEVOS Arnaud	x		OCTRUE Valérie		x
DUC Thierry	x		OZIL Joël	x	
DUMONT Natacha	x		RUYS Fabien	x	
DUPUY Boris	x		SCHAEFER Nathalie	x	
ESCRIVA Evelyne	x		VERY Delphine	x	
GAUTIER Anne	x		VIDAL Jordan	x	
GERFAUD-VALENTIN Catherine		x			

Elus absents	Donnent pouvoir à
GERFAUD-VALENTIN Catherine	RUYS Fabien
LOREAU Ludovic	CORDIER Alain
OCTRUE Valérie	LEFEVER Claude

Secrétaire de séance	En exercice	Présents	Votants
VIDAL Jordan	23	19	21

Rapportrice : Nathalie SCHAEFER

Madame l'adjointe aux finances présente le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe « assainissement », tel que ci-dessous résumé :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumule
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 436 078,65	277 675,00	1 713 753,65
	Recettes réalisées (1)	B	920 184,12	286 783,18	1 206 967,30
	Restes à réaliser	C	273 515,00	0,00	273 515,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 271 848,44	522 816,16	1 794 664,60
	Dépenses réalisées (1)	E	353 621,74	183 593,52	537 215,26
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	566 562,38	103 189,66	669 752,04
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-164 230,21	245 141,16	80 910,95
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent/déficit	G + H	402 332,17	348 330,82	750 662,99
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	273 515,00	0,00	273 515,00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	675 847,17	348 330,82	1 024 177,99

Entendu Madame la rapportrice,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 2025 – 27 approuvant le budget annexe « assainissement » 2025,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

- **APPROUVE le Compte Financier Unique du budget annexe « assainissement » 2025**

ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré à Saint-André-de-Corcy, le 18 mai 2026

Le Secrétaire de Séance

Jordan VIDAL



Le Maire

Claude LEFEVER


